



1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

LHM+

Utilisation de la substance/préparation

Huile hydraulique

Identification de la société/entreprise

Robert Bosch GmbH

Auf der Breit 4

D-76227 Karlsruhe

Interlocuteur Service Deutschland 0 180 500 4745

Téléphone +49+721-942-2318

Service responsable

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : ++49 (0) 6132 / 84463 (GBK Gefahrgut Buero GmbH, Ingelheim)

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de

2. Identification des dangers

Dangers les plus importants

Préparation non dangereuse selon la directive 1999/45/CE .

3. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique (préparation)

Mélange composé des substances citées ci-après avec additifs non dangereux.

Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
265-148-2	64742-46-7	distillats légers (pétrole)	25 - 50 %	Xn R65

Le texte intégral des phrases R mentionnés figure au point 16.

4. Premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Appeler aussitôt un médecin.



Indications pour le médecin

Attention. Risque d'aspiration.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié

Mousse, gaz carbonique (CO₂), poudre chimique, eau pulvérisée

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau

Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, dioxyde de soufre, oxydes d'azote (NO_x).

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

Vêtement de protection

Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Les précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

Les méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour élimination.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Assurer une ventilation adéquate.

Préventions des incendies et explosion

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants puissants.



Information supplémentaire

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage (VCI) 10

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition

Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains

En cas de contact de courte durée : Utilisation de gants étanches (caoutchouc nitrile)

Le matériau des gants doit résister à la pénétration et au produit/la substance/la préparation. Choisir le matériau des gants en fonction des temps de passage, des taux de perméation et de la dégradation.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection des yeux

L'utilisation des lunettes de sécurité est recommandée lors des opérations de transvasement.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

L'état physique	Liquide
Couleur	Vert
Odeur	Caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point/intervalle de fusion	< - 50 °C	DIN/ISO 3016
Point d'ébullition	> 270 °C	ISO 7308
Point d'éclair	130 °C	ISO 2592

Inflammabilité

Dangers d'explosion

Produit non explosif

Limite inférieure d'explosivité 0,6 vol. %

Limite supérieure d'explosivité 6,5 vol. %

Température d'inflammation 215 °C DIN 51794

Fiche de données de sécurité conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Robert Bosch GmbH

Date de révision : 08.04.2008

Revision-No. : 1,01



BOSCH

LHM+

00377-0032A

Pression de vapeur : à (20 °C)	0,1 hPa	
Densité (à 20 °C) :	0,84 g/cm ³	ISO 12185
Hydrosolubilité :	Insoluble	
Viscosité cinématique : à (40 °C)	18 mm ² /s	DIN 51562

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Matières à éviter

Des oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, dioxyde de soufre, oxydes d'azote (NOX).

Information supplémentaire

Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

11. Informations toxicologiques

Effets corrosifs et irritants

Irritation de la peau (lapin): Non irritant. (OCDE 404)

Irritation des yeux (lapin): Non irritant. (OCDE 405)

Effets sensibilisants

Inconnue

Données empiriques sur l'action sur l'homme

Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations.

12. Informations écologiques

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Pollue l' eau.

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Code d'élimination des déchets-Produit

130110 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (sauf huiles alimentaires et huiles figurant aux chapitres 05, 12 et 19); huiles hydrauliques usagées; huiles hydrauliques non chlorées à base minérale

Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Fiche de données de sécurité conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Robert Bosch GmbH

Date de révision : 08.04.2008

Revision-No. : 1,01



BOSCH

LHM+

00377-0032A

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Dispositions locales:

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

Transport fluvial

Transport maritime

Transport aérien

Information supplémentaire

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

15. Informations réglementaires

Etiquetage

Conseils supplémentaires

Selon l'Arrêté du Ministère du Travail (préparations dangereuses), ce produit doit être étiqueté de la façon suivante:

Étiquetage exceptionnel pour préparations spéciales

Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau	2 - polluée l'eau
1999/13/CE (COV)	25 - 50 %

16. Autres données

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)